



REVISION DU SCOT DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Séminaire prospectif PAS

2 février 2026 – Branges

Invités : 88 communes : maire et adjoint concerné (urbanisme, santé, développement économique) + DGS et techniciens concernés des communautés de communes

Nom / Prénom	Commune ou intercommunalité	Présent.e	Excusé.e
ABERLENC Jean-Marc	Simard	x	
AFKIR Nabil	BLI	x	
BECHE André	Juif	x	
BECLERE Emmanuel	Le Tartre	x	
BESSON Stéphane	Montret	x	
BONIN Pascal	Saint-Usage	x	
BOUCHET Frédéric	Louhans	x	
BOULEUX Joan	Varennnes saint sauveur	x	
BRAS Christophe	Branges	x	
CAUZARD Philippe	le miroir	x	
CHAMBON Dominique	Varennnes saint sauveur	x	
CHEVREY Mickaël	Vincelles	x	
CONRY Stéphanie	BR71		x
CULAS Joël	Sainte-Croix-en-Bresse	x	

DECHELETTE Sabine	Beaurepaire en Bresse	x	
DURIEZ Evelyne	St usage	x	
FICHET DIDIER	CCBR71	x	
FRANCOIS Didier	Branges	x	
FROMENT Jean-Michel	Thurey		x
FROMONT Jean Michel	THUREY	x	
FULPIN Hubert	Beaurepaire en Bresse	x	
GALLIEN Jean-Pierre	Ménetreuil	x	
GALOPIN Christophe	Simandre / CC Terres de Bresse	x	
GIRARDEAU Régis	Bresse Nord Intercom / Serrigny en Bresse	x	
GOY isabelle	CC Bresse Louhannaise Intercom'	x	
GROS Stéphane	Terres de Bresse / Ormes	x	
GRUET Aline	Pierre-de-Bresse/ Com Com BNI	x	
GUILLEMAUT François	Branges	x	
HAUTEVELLE Ludovic	Huilly-sur-Seille / Terres de Bresse	x	
JACQUARD Françoise	BOSJEAN	x	
JACQUINOT Nicolas	CHARETTE-VARENNES	x	
JODAR TORRES Colette	Baudrières	x	
JUHE Denis	Conseil de développement	x	
JURIN Vanessa	Terres de Bresse		x
LACROIX MFOUARA Béatrice	CUISERY / TERRES DE BRESSE	x	
LAURENCY Didier	Saint-Usage	x	
LONGIN Jean Michel	Varennes Saint Sauveur	x	
LONJARET Corinne	Huilly-sur-Seille / Terres de Bresse	x	
LOUROT Christine	FRONTENAUD	x	
MARLIN PATRICE	SORNAY	x	
MASSOT Emmanuel	Sainte-Croix-en-Bresse	x	
MOREY PASCAL	TERRE DE BRESSE / RANCY	x	
MOREY Raphaël	SAGY	x	
MOREZ Martine	Bruailles	x	
MULLIERE Marie-Claire	Baudrières	x	
PAPIN jean pierre	le planois	x	

PARISOT Denis	SAGY	x	
PHILIPPE Alain	Lessard en Bresse		x
RAVAT Thierry	St CHRISTOPHE EN BRESSE	x	
ROBELIN Nadine	Saint Germain du Bois		x
ROUTHIER Benoit	Terres de Bresse	x	
SAVOY Marion	Diconne	x	
SCHEFFER Sabine	Montret	x	
SIMONNET Chantal	LA GENETE	x	
TREFFOT Claude	Saint-Usuge	x	
TROSSAT Alix	Beauvernois	x	
VILLEMAIRE Jean-Luc	Commune de Dommartin Les Cuiseaux	x	
VIVIER Stéphane	L'Abergement Ste Colombe	x	

ORDRE DU JOUR

- **Présenter les avancées du projet de révision** et discuter des prochaines échéances
- Présenter les **enjeux territoriaux** pour le SCoT – AEC – et le travail de hiérarchisation réalisé en COPIL le 16/01/2026
- Echanger autour de **3 scénarios de développement pour la Bresse bourguignonne à horizon 2050** (économie, démographie, habitat, organisation territoriale, AEC, etc.) et **identifier un scénario privilégié**

CONTENU DES ECHANGES

I. Enjeux territoriaux et hiérarchisation

Sur une trentaine d'enjeux présentés en comité de pilotage en janvier 2026, 6 ont été identifiés comme fondamentaux. *Pour rappel, cela ne signifie pas que les autres enjeux sont écartés mais qu'ils sont jugés moins prioritaires, qu'en cas de conflits, ils sont différents.*

Prise de parole 1

Deux enjeux « **Diversifier l'offre de logements du territoire afin de répondre à l'ensemble des besoins de la population** » et « **Encourager une production de logements visant à renforcer l'organisation et le fonctionnement des bourgs** » portent sur le sujet habitat et sont similaires. Pourquoi sont-ils ressortis ?

>> *Les deux enjeux sont bien distincts dans la mesure où ils apportent deux approches différentes : le 1^{er} porte sur la diversification du parc de logements en tant que production, alors que le second porte sur la localisation des logements et son objectif de renforcement des centre-bourgs.*

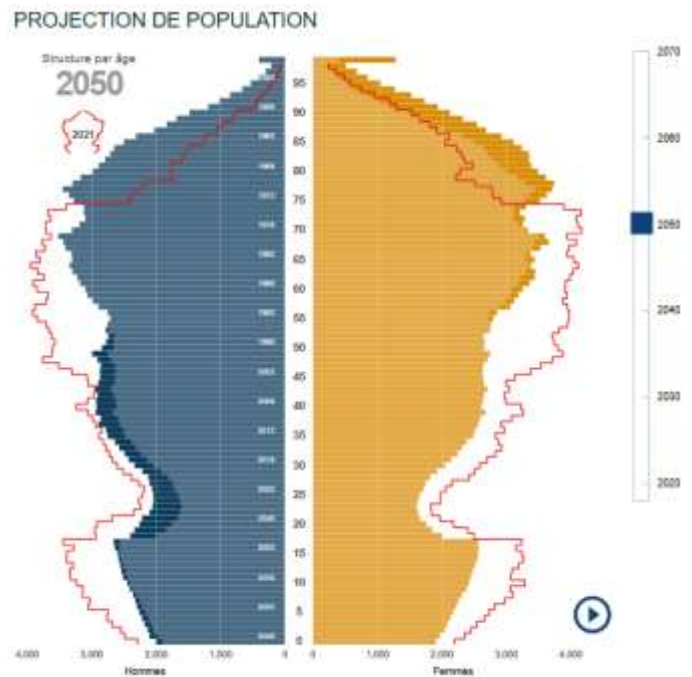
Prise de parole 2

Dans un contexte de vieillissement, il faut avoir en tête la pyramide des âges, notamment d'un point de vue de la production et de la localisation des logements, mais aussi des services dont notamment la mobilité. Il serait intéressant d'inclure une pyramide des âges dans 20 ans pour aider à se projeter.

>> Certains enjeux y répondent en effet comme celui de la diversification de l'offre de logements et celui de l'organisation auto

ur de pôles de proximité pour viser une proximité des services.

Post-réunion pyramides âges à horizon 2050 de la Saône-et-Loire ci-contre. >>>>



Prise de parole 3

Concernant l'enjeu relatif au tissu économique, l'objectif est bien de créer de l'emploi, mais aussi de maintenir les commerces. Cela nécessite de faire des choix avec notamment des moyens / leviers d'action qui sont limités.

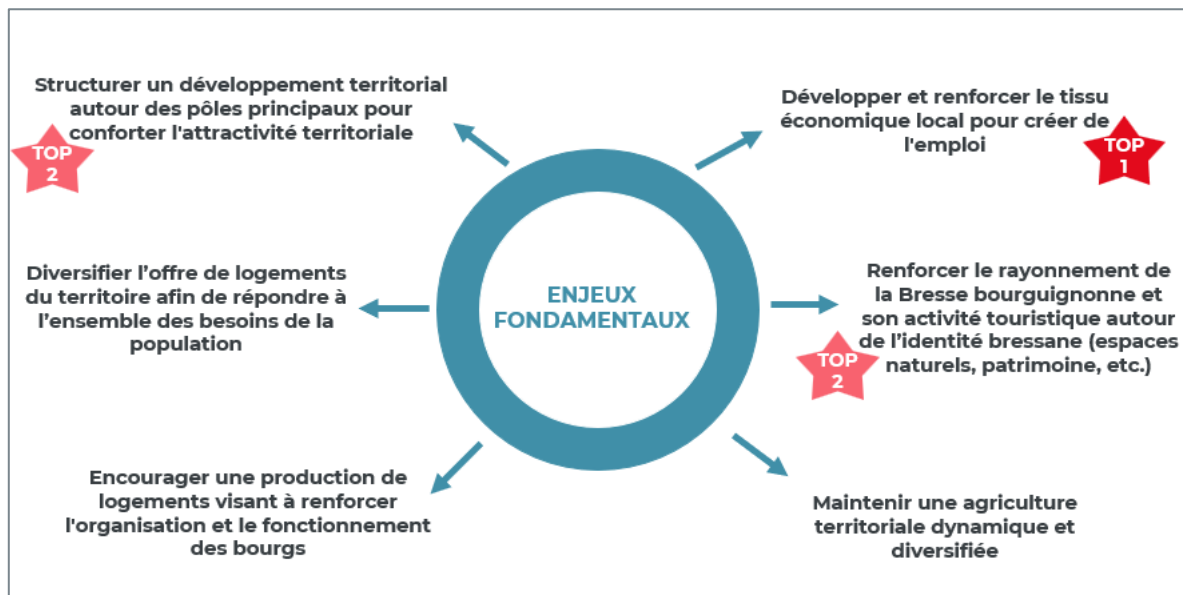
>> Le SCoT-AEC ne pourra pas apporter toutes les réponses mais joue le rôle d'apporter une cohérence d'ensemble dans la stratégie de la Bresse bourguignonne.

Prise de parole 4

Au sein des services, et dans un contexte de vieillissement, le sujet de l'offre de santé est primordial.

>> Cette problématique ne trouvera pas 100% sa réponse dans le SCoT-AEC. Par le SCoT-AEC, les outils relèvent surtout de l'aménagement : créer des pôles de services qui peuvent être plus attrayants pour des professionnels de santé....

Les participants n'ont pas exprimé de contradiction ou d'insatisfaction pour les 6 enjeux prioritaires par les élus du comité de pilotage.



II. 3 scénarios de développement

Les 3 scénarios de développement proposés envisagent 3 trajectoires différentes pour la Bresse bourguignonne à horizon 2050. Chacun des 3 scénarios met l'accent sur des leviers d'attractivité différents, des territorialisations du développement différentes, et des leviers d'action Air Energie Climat différents.



Le détail des scénarios est annexé au présent compte-rendu (cf. support).

a - Echanges avant le temps de réflexion individuel et collectif

Prise de parole 1

Des trajectoires AEC différentes, notamment en termes de mobilité (ex. donné des transports scolaires démultipliés avec des bus scolaires et voitures individuelles). Cela pose la question des moyens et donc de la possibilité à être ambitieux.

>> Rappel que les trajectoire AEC présentées dans les scénarios sont toutes réalisables. Néanmoins certaines, induisent des choix différents qu'il faut être prêt à porter.

Prise de parole 2

Sur le commerce, la problématique dans les centres-bourgs semble partagée par un nombre important de communes. Se pose encore une fois la question des moyens et des leviers d'action.

>> Rappel de l'atelier de novembre, notamment à Saint-Germain-du-Bois, sur l'amélioration de l'aménagement des centres-bourgs et des linéaires commerciaux identifiés au PLU. Le SCoT ne peut pas répondre à tous. La déclinaison s'établit plutôt à l'échelle des PLU (outils fonciers, réglementaires, etc.). Il est également rappelé qu'il est difficile d'avoir du commerce « de partout » et qu'il y a une forme de solidarité/coopération à trouver en interne. Se pose la question de l'efficacité des pôles.

Prise de parole 3

Il est demandé s'il est possible de mélanger les scénarios.

>> Présentation des attendus de l'atelier.

b - Echanges après le temps de réflexion individuel et collectif

Vote des scénarios préférentiels :

Scénario 1 : un territoire de proximité et de coopération	Scénario 2 : un territoire productif et indépendant	Scénario 3 : un territoire sobre, de qualité et authentique
22	0	9

Environ 45 élus présents >> une dizaine de personnes ne se sont donc pas exprimés.

Le scénario préférentiel des élus est le scénario 1. Toutefois, parmi ces élus, une part importante a exprimé une volonté de mixer scénario 1 et scénario 3 avec pour **points de satisfaction** :

- **Dans le scénario 1 >**
 - L'économie présentielle avec un maintien des activités industrielles et artisanales mais un accent fort sur le développement de l'économie présentielle (haut niveau de service, de commerce, etc.)
 - La stabilisation de la population à horizon 20 ans
 - Le volet habitat avec une action plus forte pour que la production neuve de logements soit plus diversifiée
 - Une consommation d'ENAF qui reste majoritairement pour produire du logement et qui soit modérée
- **Dans le scénario 3 >**
 - La volonté de développer une économie productive raisonnée basée sur les ressources du territoire : filière bois et transformation du bois, agriculture et agro-transformation, valorisation de l'environnement et du patrimoine pour le tourisme, etc.
 - L'identification de davantage de pôles de proximité pour un maillage renforcé
 - Le développement raisonné des énergies renouvelables
 - Une consommation d'ENAF qui reste modérée // Le travail renforcé sur les logements vacants et la réhabilitation

Pour autant, plusieurs vigilances sont à porter sur l'éventuelle fusion de ces deux scénarios avec des points d'incohérence :

- Le scénario 1 ne peut se permettre d'écarter trop brutalement le développement des énergies renouvelables, en raison de consommations énergétiques qui restent relativement élevées, au risque d'engendrer des pertes en matière de compétitivité et d'autonomie énergétique du territoire. Contrairement au scénario 3 où il est possible de se permettre d'avoir un développement plus mesuré des ENR, dans la mesure où l'ensemble du scénario engendre une baisse des consommations d'énergie.
- L'intervention massive sur le parc de logement existant (vacance, réhabilitation, voire démolition/reconstruction) nécessite de mettre en place des politiques avec des forts investissements. De plus, en matière de projection, cela signifie qu'il n'est pas nécessaire de produire autant de logements neufs que dans le scénario 1 ou 2 car les nouveaux habitants pourront être accueillis dans les logements existants réinvestis.
- La multiplication des pôles induira un effort majeur en termes de politiques publiques pour les communes concernées et risque de disperser les efforts en créant un effet de concurrence entre des communes très proches qui seraient identifiées comme pôles de proximité.

D'autre part, le scénario 2 ne semble pas avoir été plébiscité du fait de la logique productiviste affichée qui n'est pas la priorité, par rapport au développement des services et logements, même si, plusieurs élus l'ont rappelé, cela reste important.

Les contributions individuelles sont présentées en annexe ci-dessous.

LES PROCHAINES ETAPES

- Comité de pilotage sur le Projet d'Aménagement Stratégique et les scénarios chiffrés le 28 février
- Comité de pilotage mouture du Projet d'Aménagement Stratégique en avril

ANNEXES : CITATIONS ISSUES DES CONTRIBUTIONS INDIVIDUELLES

Des contributions individuelles écrites, mais aussi entendues oralement lors du temps d'échange.

	SCENARIO 1 : UN TERRITOIRE DE PROXIMITE ET DE COOPERATION	SCENARIO 2 : UN TERRITOIRE PRODUCTIF ET INDEPENDANT	SCENARIO 3 : UN TERRITOIRE SOBRE, DE QUALITE ET RESILIENT
POINTS FORTS	« Il nous faut des services de proximité pour le vieillissement. » (anonyme) « Naturel à mon sens » (Varennnes-Saint-Sauveur) « Vision dynamique et soucieuse » (Juif) « Beaucoup de commerces sont des murs communaux, on peut agir dessus » (anonyme)	« Ne pas dire non aux activités potentiellement qui souhaitent s'implanter » (Anthony Vadot)	« Le développement d'une économie basée sur les ressources locales est moins incertain que d'autres industries qui pourrait d'un jour à l'autre périlcliter ou être délocalisées » (anonyme) « Même si c'est compliqué, il va falloir travailler sur notre parc de logements existant » « C'est le changement de comportement de la population qui va permettre de limiter la consommation. Utiliser les ressources locales est important pour économiser » (Charrette-Varennnes) « Il existe des solutions alternatives de mobilité, y compris pour les publics les plus précaires (Croix-Rouge, association Tremplin) » (BNI / Pierre-de-Bresse)

	SCENARIO 1 : UN TERRITOIRE DE PROXIMITE ET DE COOPERATION	SCENARIO 2 : UN TERRITOIRE PRODUCTIF ET INDEPENDANT	SCENARIO 3 : UN TERRITOIRE SOBRE, DE QUALITE ET RESILIENT
POINTS FAIBLES	« Inciter les bailleurs sociaux à investir dans les communes rurales » (Sagy) « Bresse tiraillée entre 2 pôles : Chalon/Lons et perd de son attractivité = offre d'emploi dissuasive » (Juif) « Dans le scénario 1 ne pas négliger l'arrivée des industries » (Varennes-Saint-Sauveur) « Les petites typologies ça crée des conflits d'intérêt, on est trop proche de nos voisins » (anonyme) « On est déjà sur des petites typologies, d'environ 800 m² » (anonyme)	« Il faut de l'ingénierie pour pouvoir installer des entreprises » (Charrette-Varennes) « Risque de perte de l'identité bressanne » (Varennes-Saint-Sauveur) « On est un territoire à la croisée de plein de dynamiques extérieures sans avoir un pôle très fort (Louhans est affaiblie et aussi influencée par les pôles externes). On est à la fois isolé et loin de rien. C'est dur de trouver sa place. » (anonyme) « Développement économique qui ne s'ancre pas dans une tradition » (Juif) « La trajectoire AEC n'est pas cohérente avec la politique de développement déjà maintenant discutée : tourisme vert, environnement, ... » (Montjay) « L'exogène on n'y croit pas » (anonyme) « Vigilance à porter, en cas d'accueil d'entreprises exogènes, sur les ratios emplois / hectares, avec des choix passés ayant engendré de grandes consommations d'espaces pour un faible nombre d'emploi pourvu » (anonyme)	« Il est nécessaire d'avoir plus de point de proximité, mais attention à la vitalité » (anonyme) « On ne peut pas arriver à cette trajectoire AEC, c'est irréaliste » (Sagy) « Territoire de « bo-bo » » (Charrette-Varennes) « Les cheminements piétons c'est bien mais faut les financer » (anonyme) « On ne peut pas mettre de photovoltaïque, il faudrait rénover tous les toits. Par exemple, la charpente de cette salle (Branges) est récente mais ne permettrait pas l'installation de photovoltaïque » (Sagy) « Les changements de comportement seront difficiles à mettre en œuvre, il est difficile d'inciter certaines pratiques (ex. de bus scolaires existants mais faiblement mobilisés) » (anonyme)

Commentaire global	« Certains vecteurs échappent aux collectivités concernant la mobilité, malgré des politiques volontaristes : santé, scolarité, sports, loisirs, culture qui éloignent les personnes et augmentent les distances. De plus, la baisse de la natalité aura des conséquences sur les élèves, des regroupements sont à prévoir (écoles) ce qui augmentera les effets de déplacements. Afin d'au moins stabiliser la population d'ici 20 ans il est nécessaire de renforcer les services dans les pôles et lutter contre la fermeture des services » (Montjay) « Faites venir des médecins et les personnes retraitées resteront dans nos campagnes au lieu de repartir en ville. Merci pour les malades. » (Le Planois) « Il faut agir sur les résidences secondaires, on en a beaucoup et surtout des Suisses qui achètent et repartent à la retraite en Suisse. Ils revendent toujours à des Suisses » (anonyme)
---------------------------	---

